

Protéger les rapaces



TOUTES LES ESPÈCES DE RAPACES VISIBLES AU CHÂTEAU DES MILANDES SONT DES ESPÈCES PROTÉGÉES.



PERSÉCUTÉS

Les rapaces ont longtemps été persécutés. D'une part, parce qu'ils faisaient l'objet de **superstitions** : les rapaces nocturnes, par exemple, souvent associés à la mort, étaient tués et cloués aux portes afin d'éloigner les mauvais esprits ou les ennemis. D'autre part, parce qu'en tant qu'oiseaux de proie, ils peuvent **s'attaquer** aux agneaux, aux poules ou **au petit gibier** que chassent les hommes. En Europe, dès le 16^e siècle, des primes sont accordées pour leur destruction, afin de protéger

les animaux domestiques. Et bien plus récemment, entre 1950 et 1960, 500 000 à 1 million de rapaces ont été tués.

Aujourd'hui, on sait que les rapaces jouent un **rôle important dans l'équilibre des écosystèmes**.

Ils contribuent notamment à :

- limiter la prolifération des petits mammifères,
- disperser lors de leurs déplacements les graines absorbées par leurs proies,
- éliminer les carcasses d'animaux morts...

EN DANGER

Les rapaces ne sont donc plus chassés, mais ils restent cependant en danger, car ils sont victimes :

- de la **disparition de leur habitat** et la diminution de leur territoire de chasse, du fait de la déforestation et de l'urbanisation, ainsi que de l'utilisation d'engrais et de pesticides qui les empoisonnent ;
- d'**électrocution**, lorsqu'ils heurtent les lignes électriques ;
- de **nos activités de loisirs dans la nature**, qui peuvent les déranger notamment au moment de la naissance des petits...

Certaines espèces, comme le faucon pèlerin ou le pygargue à tête blanche, ont failli disparaître. D'autres restent fragiles, comme le gypaète barbu, le hibou petit-duc ou la chouette chevêche (*ci-contre*).



